

**CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Evrecy, le 10 avril 2026

Madame, Monsieur,

Le conseil communautaire se réunira le :

**Jeudi 16 avril 2026 à 18h00**  
A la salle des fêtes de Laize-la-Ville

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

Désignation du secrétaire de séance  
Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 février 2026

- 
1. Election du Président de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon
  2. Détermination du nombre de Vice-Présidents et des membres du bureau
  3. Election des Vice-Présidents et du bureau
  4. Lecture de la Charte de l'élu local
  5. Délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président
  6. Délégation de pouvoir du conseil communautaire au bureau communautaire
  7. Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents
  8. Désignation des représentants de la communauté de communes au SMICTOM de La Bruyère (Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères)
  9. Rectification taux de fiscalité taxe habitation pour l'année 2026
  10. Régularisation des dossiers OPAH en fin de procédure

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président

Hubert PICARD

**Destinataires - Conseillers communautaires titulaires :**

Sylvain COLINO, Françoise PARIS, Philippe LANDREIN, Régis COLLET, Stéphane JOUNOT, Sylvie MOSTIER, Henri GIRARD, Carole ROPERT, Bruno LEGRIX, Olivier PINEL, Sarah BALOUKA, Christophe BESNIER, Sarah HEYVANG, Eric BURNEL, Laure LANGEARD, David GUESNON, Sandrine BANON, Benoît BIZET, Jérôme LEBOUTEILLER, Emmanuel MAURICE, Cécile HADJERES, Frédéric JUS, Hélène FOUREZ, Gérard MARTIN, Dominique PUPIN, Rémy GUILLEUX, Didier BERTHELOT, Karine VIMOND, Christophe BRAUD, Sylvie DUMONT, Jean-Luc MOTTAIS, Martine PIERSIELA, Jean TRAVERS, Muriel LEFILLIATRE, Anthony DUGUEY, Alain MAUGER, Anne MANCEL, Elodie PASQUET

## PROCURATION

Je soussigné (e) .....donne pouvoir à .....

de me représenter à la réunion du Conseil Communautaire convoqué pour :

- Le conseil communautaire du ..... à 18 heures
- à .....

de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à .....

Le .....

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.